

# LE LIEN SOCIAL SELON E DURKHEIM

## I. La nature du lien social

### A. E Durkheim :le fondateur de la sociologie .

1. Biographie et Théorie
  - Repères biographiques E Durkheim (1857-1917)
  - Engagement politique
  - Principaux ouvrages.
2. Objet et méthodes de la sociologie
  - Selon lui la sociologie est la science des faits sociaux :
  - Emile Durkheim se rattache à la sociologie objectiviste, et holiste.

### B. La division du travail fonde le lien social

1. Le lien social est avant tout un lien moral
  - Le lien social est l'ensemble des liens culturels, sociaux et économiques qui relient les individus dans leur vie quotidienne
  - Au-delà de ses avantages économiques, la division du travail crée des liens moraux car ....
2. La division du travail est un fait social expliqué par d'autres faits sociaux
  - La division du travail est un fait social
  - Une analyse qui diffère de celle d'A Smith
  - Les causes sociales de son développement sont ....
3. Deux modèles d'organisation des relations entre l'individu et la société.
  - Les sociétés à solidarité mécanique sont les sociétés traditionnelles
  - La solidarité organique caractéristique de nos sociétés, résulte de la division du travail entre individus différenciés.

### C. Les formes pathologiques de la division du travail

1. Deux formes anormales de division du travail
  - La division du travail contrainte.
  - La division du travail anormique se produit lorsque ...
  - Dans « de la division du travail social », la notion d'anomie désigne ....
2. Suicide , intégration et anomie
  - Le concept d'anomie est définie différemment dans *le suicide*
  - La sociologie de Durkheim permet de montrer que le suicide n'est pas seulement un « drame personnel », qu'il dépend de facteurs sociaux.
  - Les analyses plus récentes confirment en partie l'analyse
3. Les remèdes à l'anomie
  - Durkheim préconise le développement d'une morale de coopération
  - Comme Tocqueville il voit dans les corporations de métier une limite aux effets délétères de l'individualisme.

## II. Actualité de la pensée de Durkheim et prolongements

### A. Intégration et travail

1. Avec l'apparition de la société salariale, le travail est devenu un facteur d'intégration fondamental
  - La société salariale définie par R Castel se caractérise par ....
  - Le travail reste effectivement un des principaux facteurs d'intégration dans la société
2. Depuis le milieu des années 70 ce rôle est en crise
  - Les transformations du marché du travail réduisent la cohésion sociale.
  - Les transformations récentes des formes d'emploi relèvent elles alors du concept d'« anomie » ?

### B. Les formes de solidarité mécaniques subsistent dans les sociétés contemporaines

1. L'institution familiale reste une valeur centrale
  - Son rôle socialisateur est indéniable
  - La communication entre parents et enfants est bonne
  - La solidarité intergénérationnelle est importante elle se manifeste par exemple par ...
2. D'autres exemples
  - Apparition d'un néo-corporatisme
  - Emergence de nouveaux mouvements religieux

- *Au moment où l'exclusion sociale et l'individualisme se développent de plus en plus dans nos sociétés postindustrielles, les questions sociologiques fondamentales resurgissent. E Durkheim était hanté par la question de la cohésion d'une société menacée par les progrès de l'individualisme quand il rédige son ouvrage « de la division du travail social (1893)*
- *Comment réunir les individus, alors que, pour les économistes, ils sont divisés par la concurrence et par la recherche égoïste du plaisir, tandis que les psychologues se les représentent mus par des pulsions individuelles? Le sociologue doit trouver «les règles morales» qui créent entre les individus une relation qui dépasse leur ego et qui tissent entre eux des liens qui « les attachent les uns aux autres.*

## **I. La nature du lien social**

### **A. E Durkheim : le fondateur de la sociologie.**

#### **1. Biographie et Théorie**

- Repères biographiques E Durkheim (1857-1917)
  - Né à Epinal dans une famille de rabbins, Elève en classe préparatoire au lycée Louis le grand, il entre à l'Ecole normale supérieure et obtient l'agrégation de philosophie puis soutient sa thèse de doctorat et le publie sous le titre *De la division du travail social*.
  - Avant d'enseigner les sciences sociales et la pédagogie à l'université de Bordeaux, puis les sciences de l'éducation et la sociologie à la Sorbonne.
  - Il est considéré comme le père de la sociologie.
- Engagement politique
  - Il défend Dreyfus.
  - Se rallie au socialisme (il fréquente Jaurès;).
  - Il est partisan de l'école laïque et de la République.
- Principaux ouvrages.
  - *Les Règles de la méthode sociologique* 1895,
  - *Le suicide une étude sociologique* 1897,
  - *Les formes élémentaires de la vie religieuse* 1912,

#### **2. Objet et méthodes de la sociologie**

- Selon lui la sociologie est la science des faits sociaux :
  - C'est-à-dire des manifestations de la réalité humaine ayant une dimension collective , revêtant une certaine régularité, extérieurs aux individus , et s'imposant à lui
  - Par exemple : les règles de la langue que l'on parle, les codes élémentaires de politesse, l'obligation scolaire, La mode vestimentaire, les goûts musicaux ou littéraires propres à un groupe d'âge, les choix politiques ....
  - Les faits sociaux peuvent être normaux ou pathologiques, on ne peut pas les réduire à d'autres faits, notamment psychologiques et biologiques
- Emile Durkheim se rattache à la sociologie objectiviste et holiste.

- Elle a pour objet d'expliquer causalement la réalité sociale. (Sociologie explicative)
- Par conséquent, il convient de les étudier comme des choses, sans se préoccuper des motivations personnelles des individus qui les accomplissent.
- Il est nécessaire d'écarter les prénotions autrement dites les jugements spontanés formulés par le sens commun.
- Sa sociologie relève donc du holisme. Pour lui les comportements individuels ne peuvent s'expliquer sans référence aux structures sociales et au milieu social dans lequel se situent les individus (s'oppose à individualisme méthodologique.)

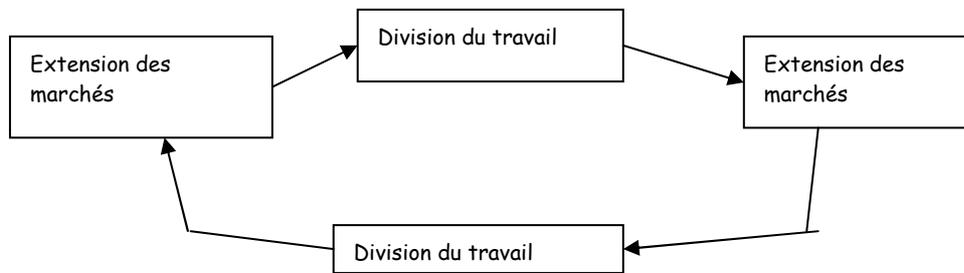
## **B. La division du travail fonde le lien social**

### **1. Le lien social est avant tout un lien moral**

- Le lien social est l'ensemble des liens culturels, sociaux et économiques qui relient les individus dans leur vie quotidienne
  - La cohésion sociale repose sur l'obligation de coopérer dans les sociétés qui pratiquent la division du travail et sur le partage d'une conscience collective.
  - Un groupe social sera dit intégré dans la mesure où ses membres possèdent une conscience commune et partagent les mêmes sentiments et les mêmes valeurs.
  - Il ne peut pas être assuré durablement par le marché car la recherche de l'intérêt individuel ne peut en rien créer l'harmonie.
- Au-delà de ses avantages économiques, la division du travail crée des liens moraux car ....
  - Elle demande aux individus de se plier à certaines exigences pour prendre leur place dans la vie sociale moderne.
  - Elle diminue les heurts entre les individus et rend possible la coopération dont la société a besoin.
  - Elle définit aussi l'idéal vers lequel doit se diriger l'homme moderne. : « Se spécialiser pour éviter d'être un dilettante » (c'est-à-dire un touche-à-tout, et un bon à rien.)

### **2. La division du travail est un fait social expliqué par d'autres faits sociaux**

- La division du travail est un fait social
  - Extérieur à l'individu et ne dépendant pas de sa volonté
  - Un fait social ne se réduit pas au domaine de la production mais concerne la société tout entière (champ économique, mais aussi politique, familial).
  - Elle correspond à la spécialisation des fonctions des individus dans la société.
- Une analyse de la division du travail diffère de celle d'A Smith
  - Dans l'analyse du père de l'économie classique, la division du travail est un phénomène économique qui provient de la « propension à l'échange ». C'est à la fois une cause et une conséquence de l'extension des marchés.
  - L'extension des marchés incite à diviser le travail. A son tour la division du travail provoque une augmentation de la productivité et donc d'un accroissement des richesses puis d'une extension des marchés qui justifie un approfondissement de la division du travail.



- Alors que pour Durkheim, la division du travail s'opère entre des fonctions sociales. Celle de l'homme et celle de la femme par exemple. Le rôle de la femme est celui de la bonne ménagère qui accouche dans la douleur celui de l'homme est de travailler à la sueur de son front.
- Les relations d'intérêt ne sont pas naturelles, elles sont institutionnalisées et soumises à des règles.
- La division du travail n'est donc pas à l'origine de la société, elle est le produit d'une évolution de la société.
- Les causes sociales de son développement sont ....
  - L'accroissement de la densité matérielle (démographique) autrement dit le nombre d'individus sur une surface donnée au sol et l'augmentation de la densité morale (intensité des communications et des échanges entre les individus.) corrélée à l'accroissement démographique.
  - Plus une population est nombreuse sur un territoire donné, plus les échanges entre les individus sont fréquents et plus la division du travail se développe.
  - Par exemple la ville favorise la proximité physique des individus qui peuvent établir des contacts plus facilement ce qui favorise la division du travail

### 3. La division du travail modifie les relations entre l'individu et la société. et les formes de solidarité

- La solidarité des sociétés traditionnelles exemptes de toute division du travail est mécanique
  - Les individus sont semblables et leur unité vient de leur ressemblance. La personnalité individuelle est absorbée dans le groupe.
  - Ils partagent la même conscience collective. Cet ensemble de croyances et de sentiments communs produit spontanément soumission et loyauté des individus par rapport au groupe.
  - La religion influence les manières les plus concrètes de penser et de vivre.
  - Cette société ne connaît donc ni la spécialisation des tâches, ni celles des individus. Ces derniers n'ont que peu de marge de manœuvre.
  - Le droit est répressif ou coercitif. Les écarts sont lourdement sanctionnés.
- Celle de notre société moderne est organique et résulte de la division du travail entre des individus différenciés.
  - La société dans son ensemble est un corps et chacun des individus en constitue un organe en étant tout à la fois indépendant et dépendant parce que lié aux autres par sa complémentarité.
  - Elle est marquée par l'individualisme. L'existence de sous-groupes spécialisés par la division du travail à l'intérieur du groupe social ouvre la possibilité d'une autonomie individuelle, d'un rôle spécifique. La cohésion sociale repose alors sur l'obligation de coopérer.

- La conscience collective est moins prégnante, La société se sécularise par exemple. Elle est concurrencée par les consciences individuelles. La solidarité n'est plus spontanée mais construite par un acte de volonté des individus
- Le droit est restitutif .Il s'agit autant de punir que de réparer, de remettre dans le droit chemin plutôt que de condamner de manière irréversible .

### C. Les formes pathologiques de la division du travail

#### 1. Deux formes anormales de division du travail

- La division du travail peut être contrainte.
  - Est présente lorsque la division du travail ne résulte pas d'un choix délibéré, mais lorsqu'elle est imposée. L'ouvrier est séparé de sa famille et de sa communauté d'origine.
  - Elle assigne à l'individu une fonction déterminée et l'empêche de réaliser ce qu'il pourrait faire. Dans ce cas on peut se demander si la division du travail dans le domaine du salariat, n'est pas forcément « pathologique » du fait de règles impératives auxquelles l'individu doit se soumettre.
  - Elle se traduit par une insuffisance des règles et du contrôle social et donc des difficultés de coordination
- Elle peut également être anémique quand
  - La société à solidarités organiques ne fournit pas un cadre suffisamment stable du fait d'un taux de chômage important, d'une mobilité sociale réduite, d'une urbanisation galopante etc. ...
  - Les règles qui régissent la société organique ne sont alors pas suffisantes pour permettre la solidarité et l'harmonie des fonctions.
  - Le contrôle social est moins prégnant du fait de la progression de l'individualisme ou au contraire parce que la réglementation est excessive et considérée comme injuste.
- Dans « *de la division du travail social* », la notion d'anomie désigne ....
  - Une insuffisance de la réglementation sociale, un déficit de la coopération entre les individus qui permet aux passions individuelles de s'affranchir de la morale
  - L'anomie peut être économique quand elle atteint les commerçants et les industriels dont la profession est dépouillée d'un système de normes sociales reconnues
  - Elle peut aussi être sexuelle quand les passions amoureuses ne sont plus contenues par les règles du mariage....

#### 2. Suicide, intégration et anomie

- Le concept d'anomie est définie différemment dans *le suicide*
  - Il caractérise alors la situation des sociétés ou les aspirations des individus sont en décalage avec les normes sociales héritées ou en vigueur
  - La désintégration des communautés traditionnelles qui encadraient les individus dans les sociétés à solidarité mécaniques conduit au « mal de l'infini » des sociétés à solidarité organiques
  - L'individualisme croissant crée des passions illimitées qui ne sont plus contenues par les règles morales.

- La société industrielle est une société où l'individu est insatiable il se projette toujours dans les désirs d'avoir de nouvelles choses, donc ils sont en permanence tournés vers l'avenir, vers d'avantage de confort, et dès qu'il y a une difficulté, ils n'ont pas la force pour y faire face.
- Cela des effets destructeurs au moment des crises économiques mais aussi dans les périodes d'enrichissement rapide.
- La sociologie de Durkheim permet de montrer que le suicide n'est pas seulement un « drame personnel », il dépend de facteurs sociaux, diminue quand l'intégration augmente et peut être anémique
  - Le suicide est un fait social il exerce sur les individus un pouvoir coercitif et extérieur. On peut donc l'analyser comme extérieur aux motivations personnelles des personnes qui se suicident
  - C'est un phénomène régulier que l'on retrouve dans la plupart des sociétés qui évoluent peu et, au sein de chaque société, les taux de suicide évoluent relativement peu. "
  - Durkheim va donc chercher à expliquer ce fait social à partir de données statistiques (sur la répartition par sexe, l'état matrimonial, la religion...). Et proposer une typologie des suicides.
  - Il constatera alors que : "*Le suicide varie en fonction inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu [...] Quand la société est fortement intégrée, elle tient les individus sous sa dépendance, considère qu'ils sont à son service et, par conséquent, ne leur permet pas de disposer d'eux-mêmes à leur fantaisie.*"
  - Quand la société ne fournit pas les règles que les individus doivent suivre, que les individus éprouvent plus fréquemment le mal de l'infini le suicide anémique intervient plus fréquemment
  - Les autres formes de suicide sont le **suicide égoïste** qui intervient lors d'un *défaut d'intégration* qui explique par exemple la surreprésentation des célibataires parmi les suicidés. Le **suicide altruiste** ou des kamikazes des membres de sectes se suicident par devoir. Le suicide fataliste intervient quand les marges de manœuvre individuelles sont tellement réduites que l'individu attende à sa vie par désespoir

	Défaut	Excès
<b>Intégration</b>	Suicide égoïste	Suicide altruiste
<b>Régulation</b>	Suicide anémique	Suicide fataliste

- Le suicide a constamment augmenté tout au long du XIXe siècle, indice, pour Durkheim, d'une misère morale due à l'affaiblissement des cadres traditionnels de sociabilité
- Les analyses plus récentes confirment en partie l'analyse
  - Les données utilisées par C. Baudelot et R. Estabiet montrent que le taux de suicide est plus élevé dans les pays riches, mais que ce ne sont pas les riches des pays riches qui se suicident le plus mais les plus pauvres.
  - Selon L. Chauvel, et M Halbwachs le suicide est favorisé par la distance qui éloigne du « foyer central » de la vie sociale, et en particulier de la vie économique. Plus celle-ci est vive, plus elle intègre de monde, plus elle crée des espérances de progrès, plus les individus se sentent vivre en participant à une vie collective intense. La crise économique, le chômage, la fragilisation des rapports professionnels engendrent des formes d'isolement et de démoralisation suicidogènes.
  - Durkheim avait montré que la solidarité organique était à la base de la vie sociale. Ne pas être intégré à l'une ou l'autre des fonctions économiques du corps social, c'est donc être exposé à une « mort sociale » qui peut favoriser le suicide.

- Selon une enquête de l'INVS (2006), le taux de suicide des ouvriers est 3,2 fois plus élevé que celui des cadres. Chez les femmes, l'écart est beaucoup moins important.

### 3. Les remèdes à l'anomie

- Durkheim préconise le développement d'une éducation laïque
  - A travers la socialisation secondaire l'individu fait l'apprentissage des normes et des valeurs de la société. L'instituteur incarne alors une autorité morale qui guide les individus et les groupes.
  - L'éducation a une première fonction sociale. Elle doit transmettre des connaissances, des valeurs et des sentiments communs à tous les membres de la société- ce qui correspond à la reproduction de la conscience commune en chaque individu.
  - Elle doit également transmettre des états intellectuels et moraux diversifiés selon les milieux d'appartenance des individus.
- Comme Tocqueville, il voit dans les corporations de métier une limite aux effets délétères de l'individualisme.
  - Ces corporations sont des associations constituées par les membres d'une même profession. Elles en réglementent l'accès et l'exercice
  - Elles constituent des groupes intermédiaires qui s'intercalent entre l'individu et l'Etat.
  - Elles sont d'autant plus nécessaires que la famille, la religion et les communautés locales sont affectés par le changement social lié à la division du travail ;
  - La morale professionnelle fonctionne alors comme une conscience collective du groupe ce qui a une fonction intégratrice et régulatrice.

## II. Actualité de la pensée de Durkheim et prolongements

### A. Intégration et travail

#### 1. Avec l'apparition de la société salariale, le travail est devenu un facteur d'intégration fondamental

- La société salariale définie par R Castel se caractérise par ....
  - Un statut de salarié valorisé.
  - Un développement de la protection sociale et du droit du travail.
  - Une diminution du nombre d'indépendants.
- Le travail reste effectivement un des principaux facteurs d'intégration dans la société
  - Il permet l'accès à la sécurité sociale aux mutuelles, aux prêts immobiliers à des activités collectives (syndicats, œuvres du comité d'entreprise)
  - Il est source de reconnaissance sociale
  - Il favorise l'implication dans la société
  - L'importance des emplois flexibles conduit à une baisse du taux de syndicalisation parmi les salariés. Les travailleurs en CDD, en intérim ou en temps partiel sont proportionnellement moins nombreux à se syndiquer que les travailleurs en CDI.

– L'absence d'esprit collectif, la distance prise avec le travail, et la très forte désyndicalisation des salariés poussent à la concurrence entre salariés et au ressentiment à l'égard de ceux qui sont considérés comme responsables de la dégradation des conditions de travail, du pouvoir d'achat ou de logement.

## **2. Depuis le milieu des années 70 ce rôle est en crise**

- Les transformations du marché du travail réduisent la cohésion sociale.
  - Le travail se décollectivise. (Individualisation des tâches, individualisation de l'évaluation des compétences, augmentation de la concurrence entre les salariés ...
  - Les groupes de travailleurs ne procurent plus des solidarités collectives aussi efficaces qu'avant. Le travailleur est un « individu » seul exposé à la pression du rendement et de la performance.
  - Sur le plan plus général du rapport au travail, l'insécurité des parcours distend la relation de chaque travailleur avec son entreprise et le conduit plus souvent à subir des périodes de chômage.
  - Face à cette moindre intégration les individus peuvent se sentir inutiles en particulier lorsque ils sont chômeur. La tendance au repli sur soi dépasse la coupure avec les liens professionnels et affecte la parenté et les réseaux amicaux.
  - Cette « mort sociale » fragilise la santé de l'individu et menace sa vie tout court. La surmortalité des chômeurs montre combien la vie biologique est dépendante de la qualité et de la force du lien social, ce qui est l'un des grands enseignements de la sociologie durkheimienne.
- Les transformations récentes des formes d'emploi relèvent-elles alors du concept d'« anomie » ?
  - Non si on prend le terme d'anomie comme l'absence de règles dans les rapports entre individus. En effet, les formes d'emploi atypiques ne sont pas en dehors du droit. Ce sont des formes légales qui ne doivent pas être confondues avec le travail clandestin par exemple.
  - Mais en même temps, cette précarité affaiblit la régularité de l'emploi, perturbe la vie quotidienne et les rapports sociaux, éloigne des collectifs de travail, toutes dimensions qui contribuent à dérégler les rapports professionnels des individus. Le cadre légal est maintenu, mais les cadres sociaux sont affaiblis.
  - La flex-sécurité à la danoise permet alors de lutter contre cette forme d'anomie. Il s'agit de sécuriser les droits sociaux des individus en les attachant non plus à l'emploi occupé mais à la personne même du travailleur. Ce qui facilite la mobilité sans nuire à la continuité de la jouissance des droits.

## **B. Les formes de solidarité mécaniques subsistent dans les sociétés contemporaines**

### **1. L'institution familiale reste une valeur centrale**

- Son rôle socialisateur est indéniable
  - Ensemble des mécanismes par lesquels les hommes font l'apprentissage des rapports sociaux et assimilent normes, valeurs et croyances
  - Les différences de capital culturel, économique et social entre groupes sociaux ont des conséquences importantes
- La communication entre parents et enfants est bonne
  - La famille est considérée comme une protection contre les aléas de l'existence
  - Les jeunes européens quittent le domicile familial de plus en plus tard

- La solidarité intergénérationnelle est importante elle se manifeste par exemple par ...
  - Des aides financières, domestiques.....
  - L'introduction dans des réseaux sociaux gage d'une bonne insertion dans la vie active

## 2. D'autres exemples

- Apparition d'un néo-corporatisme
  - Émergence de nouveaux mouvements sociaux (voir chapitre 6) attachés à des professions ou des statuts particuliers.
  - Il s'exprime sous forme de coordinations : forme d'organisation des luttes sociales dans laquelle les décisions sont prises par les assemblées générales où la force des syndicats est réduite.
- Emergence de nouveaux mouvements religieux
  - Sectes (témoins de Jéhovah, temple solaire, scientologie.)
  - Résurgence des pratiques intégristes (islamisme radical...)
  - Ces mouvements sont marqués par la loyauté envers les frères, l'obéissance au chef, la soumission des individus à une conscience collective construite par les dirigeants.

## FICHE VOCABULAIRE : LA NATURE DU LIEN SOCIAL CHEZ E DURKHEIM

**Anomie** : dans *de la division du travail social* insuffisance des réglementations sociales qui conduit à un déficit de coopération entre les individus. Dans *le suicide* : situations où les aspirations individuelles sont en décalage avec les normes sociales. K Merton reprendra cette définition pour lui une société est anémique lorsqu'il y a inadéquation entre les objectifs proposés par une société et les moyens dont disposent ses membres pour les atteindre. Ce divorce se traduit par des comportements déviants.

**Conscience collective** : selon E Durkheim, ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société. La conscience collective est un facteur de cohésion sociale et de solidarité qui a tendance à s'estomper dans les sociétés modernes.

**Contrôle social** : Ensemble des moyens dont dispose une société, une collectivité pour amener ses membres à adopter des conduites conformes aux règles prescrites, aux modèles établis pour assurer le maintien de la cohésion sociale.

**Corporations professionnelles** : association constituée par les membres d'une même profession afin d'en réglementer l'accès et l'exercice ces dernières constituent des groupes intermédiaires qui s'intercalent entre l'individu et l'Etat

**Densité matérielle** : nombre d'individus sur une surface donnée

**Densité morale** : phénomènes susceptibles d'accroître les interrelations entre les membres du groupe social. Intensité des relations entre les hommes qui forment une société (valeurs partagées)

**Division du travail social** : concept forgé par E. Durkheim. La division du travail social correspond à la spécialisation des fonctions des individus dans la société. Cette spécialisation induit une solidarité organique entre les individus, rendus interdépendants par la complémentarité des fonctions qu'ils exercent.

**Droit répressif** : Les écarts à la norme sont pénalement sanctionnés les contrevenants sont condamnés de manière irréversible pour éviter la dilution du lien social. Ceux qui sont chargé de son application appliquent des peines lourdes (peines de mort, bannissement, prison ...).

**Droit restitutif** : fondé sur la réparation des fautes plus que sur la punition. Le contrat règle une grande partie de l'activité sociale

**Fait social** : toute manifestation de la réalité humaine ayant une dimension collective et revêtant une certaine régularité (famille nucléaire, délinquance juvénile ...)

**Holisme** : théorie selon laquelle le tout est plus grand que la somme des parties qui le composent, ainsi les comportements individuels ne peuvent s'expliquer sans référence aux structures sociales et au milieu social dans lequel se situent les individus (s'oppose à individualisme méthodologique)

**Individualisme**. Développement de l'autonomie relative de l'individu dans les sociétés modernes.

**Intégration sociale** : processus d'insertion des individus dans un même ensemble (collectivité ou société).

**Lien social** : ensemble des liens culturels, sociaux et économiques qui relient les individus dans leur vie quotidienne et assurent l'unité et la cohésion de la société.

**Société salariale** : Selon R Castel se définit par un statut de salarié valorisé, une diminution du nombre d'indépendants, un développement de la protection sociale et du droit du travail.

**Sociologie explicative** : démarche d'E Durkheim qui cherche à expliquer causalement la réalité sociale.

**Solidarité** : aide mutuelles entre les individus.

**Solidarité mécanique** : selon Durkheim elle relie des hommes des sociétés traditionnelles, peu différents les uns des autres et qui participent à une même culture faite de croyances communes et de sacré.

**Solidarité organique** : selon E Durkheim elle relie les hommes des sociétés modernes, relativement différenciés les uns des autres, pratiquant la division du travail et qui sont socialisés par des institutions intégratives qui leur confèrent un sens moral qui les guident et les orientent.